



Munich Personal RePEc Archive

Morocco dualism migration and unemployment policies

Mohamed Jellal

Al Makrîzî Institut d'Economie

2012

Online at <http://mpa.ub.uni-muenchen.de/38365/>

MPRA Paper No. 38365, posted 26. April 2012 06:29 UTC



DUALISME MIGRATION ET CHOMAGE AU MAROC

Mohamed Jellal

Résumé

Ce papier considère la formation du salaire urbain du secteur formel en présence de la migration rurale dans un cadre de négociation collective. On montre, en particulier, que la restauration du plein **emploi en présence d'un secteur informel peut être implémentée par une politique de subvention** qui dépend des préférences du syndicat ainsi que de son pouvoir de négociation salariale. De même, elle dépend du niveau du développement du secteur rural.

Mots clés : Migration, secteur informel, secteur formel, chômage négociation syndicale, politique économique.

Abstract

This paper considers the formation of the urban formal sector wages in the presence of rural migration in a collective bargaining framework. We show in particular that the restoration of full employment in the presence of an informal sector can be implemented through a policy of subsidy depends on the preferences of the union and its bargaining power wage. It also depends on the level of rural sector development

Key Words: Migration, Informal sector, Formal sector, Collective bargaining , Unemployment

1. Introduction

Théoriquement dans la littérature du développement, le modèle de migration de Harris et Todaro (1970) constitue une référence fondamentale pour traiter des problèmes de migration interne ainsi que des politiques économiques appropriées afin de réduire **l'étendue du chômage dans les pays en voie de développement. Ce modèle explique le chômage dans les pays en voie de développement par les salaires urbains élevés, et la migration interne induite par le niveau de ces salaires. Dans ce modèle de référence, si l'on inclut le secteur informel , le taux du chômage ne concerne que le secteur formel, et toute politique de sa réduction par la création d'emplois le fait plutôt augmenter, et c'est le paradoxe de Todaro (1976) . Par conséquent, étant donné ce paradoxe apparent, ce modèle a connu de considérables extensions. Une des extensions théoriques importante, fut celle de Calvo (1978) qui rendait endogène le niveau du salaire urbain. En effet le salaire du secteur formel urbain n'est plus considéré comme exogène, mais expliqué par l'intermédiaire de négociation collective syndicale contrairement à Harris et Todaro. Le résultat principal qui émane du modèle de Calvo ; est associé à l'impossibilité de restaurer une politique de plein emploi urbain sans l'imposition nécessaire de barrières à la**

migration interne afin d'essayer d'affaiblir l'exode rural . Plus récemment, Quibria (1988) propose quant à lui un modèle qui généralise le modèle de Calvo et cela en distinguant entre secteur formel et secteur informel. Ce modèle tient donc compte ainsi du caractère dualiste qui constitue la structure fondamentale des économies des pays en voie de développement. En outre, la prise en compte de l'aversion au risque des travailleurs est considérée dans ce modèle, ce qui consolide davantage le réalisme du modèle notamment concernant les pays en voie de développement. Par conséquent, contrairement au résultat principal de Calvo, Quibria montre la possibilité que pourraient avoir les gouvernements afin d'essayer de restaurer une politique de plein emploi, et cela moyennant des structures de subventions appropriées. Ce résultat est obtenu, et ce, même en la présence de syndicats considérés en général comme source de rigidité salariale, et, donc de distorsions économiques. Ce résultat semble être très important en terme de politique économique pour les pays en voie de développement. En effet, au cours de ces deux dernières décennies des programmes de libéralisations et de privatisations d'entreprises publiques ont été largement mis en œuvre dans de nombreux pays et ce quel que soit leur niveau de développement économique. Les principaux arguments en faveur de ces vagues de privatisations du secteur public font référence à la fois à l'efficacité, à la redistribution, et à la stabilisation économique. La raison fondamentale d'être de ces programmes structurels tient assurément au fait que la privatisation d'une firme publique est supposée accroître la productivité. En effet les entreprises privées semblent en général effectivement plus efficaces que les firmes publiques. Le gap de productivité est généralement expliqué par un différentiel de coût du travail qui s'avère relativement plus important dans le secteur public. Un argument fréquemment avancé afin d'expliquer le différentiel salarial concerne la présence de syndicats qui ont en général un pouvoir de négociation important dans les firmes publiques. L'intervention des syndicats se réalise à

travers deux dimensions du marché du travail , par le biais du salaire négocié et du niveau d'emploi, qui doivent être simultanément prises en compte dans l'examen des processus de libéralisation et privatisation. La littérature présente une large part de travaux cherchant à expliquer, et comparer les niveaux de salaire et d'emploi en présence de syndicats. Il en résulte en général l'existence d'une prime salariale qui semble être associée à l'existence du pouvoir syndical. En effet, pour les pays en développement plusieurs études récentes ont mis en évidence un différentiel de salaire entre travailleurs syndiqués et non syndiqués avec un avantage pour les premiers. L'évidence empirique montre que la prime salariale (rente) est comprise entre 10% et 20% (référence ?). Les travaux utilisent des structures différentes pour examiner le processus de négociation collective afin d'essayer d'identifier et de comprendre les différences de salaire et d'emploi au sein des firmes. Ainsi les stratégies et les orientations des institutions syndicales revêtent une importance cruciale dès lors qu'elles affectent directement les allocations des ressources. Une meilleure compréhension du comportement syndical s'avère donc nécessaire, car elle est d'importance dans la gestion de la politique économique d'un pays en développement en particulier comme le Maroc dans sa période transition. Il paraît essentiel de savoir si l'on peut à raison s'en tenir à l'acceptation courante d'un syndicat allant à l'encontre du bien être social (est-il nécessaire car ceci est clair). Au Maroc, la période 2000-2001 a connu une nette recrudescence des mouvements de protestations syndicales, ce qui engendre un coût social impliquant la nécessité de l'élaboration d'une politique optimale de gestion de ces conflits car, à l'échelle agrégée la performance de l'économie nationale en dépend directement. En effet, l'évidence montre que pour la période 1990-2002, il y a eu 17786 situations de conflits donnant lieu à des grèves soit une moyenne de 1368 grèves par an. Sur une vingtaine de syndicats existants il y a trois centrales qui sont les plus représentatives et encadrent près de 90% des salariés des secteurs économiques. Face aux

craintes et à l'espoir que semble dégager la globalisation des économies actuellement, la question du rôle potentiel des syndicats dans le processus du développement économique s'inscrit dorénavant dans le cadre d'une réflexion plus générale des réflexions de la Banque Mondiale (Pencavel 1997). Ainsi , les syndicats semblent faire l'objet d'une redécouverte récente dans les pays en voie de développement (Salmon 2000) compte tenu de leur fonction économique sur le marché du travail, alors même que les formes d'emploi dans ces pays tendent à limiter ce genre de structures . Il est à observer, qu'en général ; le niveau de syndicalisation est beaucoup plus faible dans les pays en développement que dans les pays développés .En effet , au Maroc ; seulement 5% de la force de travail est syndiquée, soit près de 450000 travailleurs) (références ?).Ce faible niveau de syndicalisation s'explique par le fait qu'une fraction importante des travailleurs se caractérise par un statut d'indépendant ou bien participe à des activités de production de type familiale ce qui empêche toute participation syndicale. Néanmoins selon les secteurs économiques, l'état de syndicalisation de la force de travail non agricole reste assez significatif avec des taux d'adhésion avoisinant généralement même les 30% (Salmon 2001).Ces évidences, justifient dès lors que l'on s'intéresse au comportement syndical ainsi que de son impact en tant qu'institution de négociation salariale dans le processus de formation des salaires urbains formels, et les incitations à la migration interne induite. En effet, il est généralement admis que ce sont les structures des salaires formels que informels qui éclairent l'arbitrage de migration pour la force du travail rural .Ce problème est d'importance pour un pays comme le Maroc. En effet la croissance économique du Maroc est fortement corrélée aux aléas climatiques, et, cette dépendance s'est accrue depuis les années 90 (Bellocq 2003). Le secteur agricole marocain est de l'ordre de 16% du PIB, et il demeure dans l'incapacité de répondre aux chocs exogènes particulièrement ceux associés

au climat et qui sont devenus fréquents. Cette incapacité trouve son origine dans la faible surface irriguée soit juste 14.3% des surfaces cultivables, de la faible dimension des tailles d'exploitation puisque 65% des exploitations ont une superficie moyenne inférieure à 20ha et de même ces exploitations sont peu capitalistiques. C'est la volatilité des rendements agricoles qui est inhérente aux conditions climatiques ainsi qu'à l'absence de marché parfait d'assurance de couverture qui incitent tout naturellement la population rurale à l'exode vers les villes. Et dès lors que l'on sait que la population active rurale est encore de l'ordre de la population active urbaine soit 44.4% de la force totale de travail, cela montre toute l'importance à accorder à la gestion de la productivité de l'économie rurale marocaine afin de stabiliser et améliorer les revenus de sa force de travail. Sinon l'occurrence de l'exode massif vers les villes sera l'issue du futur de cette force de travail laquelle, a peu de capital humain, ce qui serait une entrave à l'insertion dans le marché du travail urbain, et les conséquences socio-économiques qui s'en suivent. L'évidence à ce propos montre que près de 270000 personnes (Achy 2002) migrent chaque année vers les villes au Maroc, et le taux du chômage urbain en 2003 avoisine les 20%. Selon des estimations (DPEG) dans les prochaines années , environ 300 000 demandeurs d'emploi nouveaux se présenteront sur le marché du travail du seul fait de la croissance de la population active qui est de l'ordre de 2.9% pour la période 1982-2002 . Cette situation pourrait s'aggraver à cause d'une plus forte participation anticipée du travail de la femme, et, l'exode rural conduisant ainsi à l'élargissement du secteur informel alors que le Maroc s'engage dans une politique d'industrialisation et de formalisation de l'économie nationale en tant que stratégie d'insertion dans l'économie mondiale. Déjà, au Maroc, on recense près de 1.2 millions unités de production informelle au milieu urbain, et le secteur informel représente 40% de l'emploi non agricole et 20.3% de l'emploi total. Ce secteur informel constitue, de par le faible niveau du capital requis, un bassin d'emploi pour la

force de travail émanant de la migration associé à l'exode rural (Femise 2004). Ainsi les incitations à la création d'emploi adéquat devrait être une priorité en terme de politique économique nationale, cela à la fois pour éviter le coût social du chômage prévalent, ainsi que donner des incitations directes à la formation du capital humain dont le niveau reste le point faible de l'économie marocaine. En outre, l'implémentation conjointe d'un système de formation et d'un marché du travail efficient permettrait au pays, de mieux gérer l'agenda des réformes nécessaires à la modernisation de l'économie nationale. Afin d'avoir un cadre d'analyse pertinente du problème de l'emploi dans une économie dualiste telle que celle du Maroc, ce travail tente de généraliser le modèle de Quibria en tenant compte d'une fonction objectif plus générale du syndicat, ainsi que de son pouvoir de négociation salariale. L'intérêt particulier d'un tel modèle est d'offrir un cadre de réflexion qui semble adéquat pour traiter des problèmes de la transition globale que connaît actuellement le Maroc. Ainsi, on montre dans ce modèle qu'aussi bien le degré de pouvoir de négociation salariale que les orientations du syndicat jouent un rôle important dans la formation du salaire urbain, et, par conséquent dans la politique de restauration du plein emploi.

Le papier est organisé comme suit. Dans la seconde section on rappelle les hypothèses du modèle de Quibria ainsi que la généralisation que nous proposons. La troisième section est consacrée à la détermination du salaire urbain d'équilibre ainsi qu'à la politique de subvention gouvernementale.

2. Simple Modèle

Nous limitons notre cadre d'analyse aux principales hypothèses du modèle statique de Quibria (1988). On considère une petite économie constituée d'un secteur urbain et d'un secteur rural. Le secteur urbain est subdivisé en secteur formel et secteur informel. La fonction de production du secteur formel est donnée par l'équation suivante :

$$Q_u = F(L_u) \quad \text{avec } F'(\cdot) > 0 \text{ et } F''(\cdot) < 0$$

Où Q_u et L_u dénotent respectivement l'output et l'emploi du secteur urbain formel. La technologie de production informelle présente des rendements d'échelle constants et est donnée par $Q_o = w_o L_o$ où Q_o et L_o ; sont l'output et l'emploi dans ce secteur. Ces hypothèses semblent courantes dans la littérature. En outre, on suppose que les deux biens produits sont identiques ou proches substitués. Lorsque l'on considère la négociation du salaire et de l'emploi entre une firme et un syndicat, il est bien connu que la négociation dépend des préférences des acteurs et notamment de celles du syndicat (voir Oswald 1985). Par rapport, à Quibria nous proposons la fonction des préférences représentant les intérêts des travailleurs: $V = L_u^\theta (u(w) - u(w_o))^\gamma$ avec $\theta, \gamma > 0$. où $u(w)$ est l'utilité procurée par le salaire urbain formel alors que $u(w_o)$ représente l'utilité associée au salaire obtenu dans le secteur informel. On suppose que cette fonction d'utilité est croissante concave. Le paramètre θ indique l'importance que revêt l'emploi pour le

syndicat alors que le paramètre γ représente le poids qu'accorde le syndicat au salaire en terme de préférence. En fait le rapport $\frac{\theta}{\gamma}$ mesure l'importance relative de l'emploi par rapport au salaire dans les préférences syndicales. Ainsi si $\theta = 0$ alors pour $\gamma=1$ on a : $V = u(w) - u(w_o)$, cela signifie que le syndicat base ses décisions sur les préférences du salarié médian. Oswald (1985) et Weitzman (1987) avancent l'idée selon laquelle la fonction de préférence du salarié médian est plus réaliste lorsque les négociations sont menées par une partie des employés (les insiders) et que ces derniers ne prennent pas en considération les préférences des chômeurs (les outsiders). En revanche lorsque $\gamma=\theta=1$ alors le syndicat maximise : $V = L_u(u(w) - u(w_o))$ qui signifie que le syndicat est utilitariste, et c'est cette fonction objectif que retient Quibria, et on suppose que : $w \geq w_r > w_o$ où w_r est le salaire rural. L'allocation entre secteurs est donnée par l'équation de la migration d'équilibre suivante : $u(w_r) = pu(w) + (1-p)u(w_o)$ où : $p = \frac{L_u}{N_u}$ est la probabilité de trouver un emploi dans le secteur urbain formel, et $N_u = L_u + L_o$ est la force de travail en milieu urbain. Enfin on suppose que la force totale de travail est fixe, soit $N = N_u + N_r$. Au Maroc la force de travail est évaluée à 10,7 millions de travailleurs. En outre, on suppose qu'il n'y a pas de chômage en milieu rural car le chômage rural est relativement peu élevé dans les pays en développement (référence ?).

3. Salaire Urbain D'équilibre

Afin de déterminer le niveau d'emploi, nous nous plaçons dans l'hypothèse du régime de droit de gérer de Nickell (1982). Selon ce régime, la négociation collective entre syndicat et firme ne porte que sur le niveau de salaire laissant ainsi à la firme le libre choix du niveau d'emploi. Par conséquent le syndicat et la firme négocient le montant du salaire sous la contrainte de la demande de travail émanant du choix de la firme. Contrairement à Quibria, on suppose que la négociation est représentée par la solution de Nash généralisée laquelle est caractérisée par une distribution de pouvoir de négociation entre la firme et le syndicat. Sous l'hypothèse du régime de droit de gérer, la firme calcule sa demande de travail une fois connue la négociation porte sur le salaire w . Ainsi sa demande de travail est solution du problème suivant :

$$\begin{aligned} \text{Max}_{L_u} \quad & \Pi(L_u) = F(L_u) - (w - s)L_u \end{aligned}$$

Où s est un taux de subvention spécifique à l'emploi. D'où la demande de travail optimale de la firme est donnée par l'équation suivante :

$$F'(L_u) = w - s \quad (1)$$

Ainsi la demande de travail est une fonction décroissante du montant du salaire négocié soit $L_u^* = L_u(w)$ avec $L_u'(w) < 0$. Etant donnée cette fonction de demande, les fonctions de préférences des parties négociant sont :

$$\Pi(w) = \Pi(L_u(w)) \quad \text{et} \quad V(w) = V(w, L_u(w))$$

La négociation salariale est alors solution de la fonction suivante :

$$\Omega_\delta = [\Pi(w)]^\delta \cdot [V(w)]^{1-\delta} \quad (2)$$

Où ; δ paramètre compris entre zéro et un et qui représente le poids de la firme dans la négociation, il mesure le rapport de force entre la firme et le syndicat. Ainsi le cas limite

où : $\delta=1$ correspond au contexte d'absence syndicale, en revanche le cas où : $\delta=0$ est un contexte où le syndicat possède tout le pouvoir de négociation, c'est le cas de monopole syndical lequel a été considéré par Quibria.

L'aboutissement de la négociation correspond à la solution du problème suivant :

$$\begin{aligned} \text{Max } \Omega_{\delta}(w) &= \Pi(w)^{\delta} \cdot V(w)^{1-\delta} \\ \text{Sous la contrainte } &: \quad w > s \end{aligned} \quad (3)$$

Afin d'avoir une solution explicite permettant la comparaison avec les résultats de Quibria, on adopte les spécifications fonctionnelles suivantes :

$$F(L_u) = L_u^{\alpha}, \quad \text{avec } 0 < \alpha < 1.$$

$$\text{Et } u(w) = \text{Log } w$$

Avec ses spécifications on peut avancer le résultat suivant :

Proposition 1 :

Le salaire urbain formel d'équilibre est donné par :

$$w = w_o e^{\left(\frac{\gamma(1-\delta)(1-\alpha)\left(1-\frac{s}{w}\right)}{\theta(1-\delta)+\alpha\delta} \right)}$$

Preuve :

Par simple substitution de la fonction de demande de travail dans les fonctions de préférence du syndicat et du profit de la firme et en dérivant $\Omega_{\delta}(w)$ par rapport à w , après quelques réarrangements algébriques, on obtient le résultat annoncé.

Corollaire 1 :

Le salaire obtenu par Quibria correspond au cas spécifique où $\theta=\gamma=1-\delta=1$, soit :

$$w = w_o e^{(1-\alpha)(1-\frac{s}{w})}$$

Ce cas limite ou spécifique, nous dit que le salaire n'est défini que par rapport aux conditions technologiques lesquelles sont donnés par α et par rapport au taux de la subvention s . Mais ce résultat reste tributaire de l'hypothèse selon laquelle ; le syndicat possède tout le pouvoir d'imposer le salaire qui maximise la rente de ses membres sachant qu'il accorde autant d'importance à l'emploi qu'au salaire. En revanche notre généralisation permet de définir le salaire d'équilibre en fonction de la distribution du pouvoir de négociation et des paramètres de préférences de l'orientation du syndicat.

Corollaire 2 :

La Politique de subvention à l'emploi n'est effective que si le syndicat possède un certain pouvoir de négociation.

En effet, puisque le salaire négocié dépend de $(1-\delta)$, il dépend par conséquent du montant de la subvention, sinon pour $\delta=1$; le salaire devient indépendant de cette subvention, et par conséquent, toute politique gouvernementale de subvention à l'emploi devient sans effet aucun sur le comportement des parties concernées. Ainsi l'existence d'un certain pouvoir de négociation de la part du syndicat permet à la politique du gouvernement d'être effective, et d'avoir un impact sur le salaire d'équilibre en déterminant la subvention appropriée pour restaurer le plein emploi (voir Quibria).Ce

résultat montre toute l'importance de pour le gouvernement de l'information et des interactions stratégiques des acteurs afin de mener à bien ses politiques d'emploi optimales.

Cette subvention optimale au sens où elle permet de restaurer le plein emploi est donnée par la proposition suivante.

Proposition 2 :

Le taux de subvention qui permet de restaurer une politique de plein emploi urbain est donnée par :

$$s^* = w_r \left(1 - \frac{\theta(1-\delta) + \alpha\delta}{\gamma(1-\delta)(1-\alpha)} \text{Log} \frac{w_r}{w_o} \right) .$$

Preuve :

Le plein emploi est réalisé si et seulement si on peut implémenter un taux de subvention s tel que l'on l'égalité suivante :

$$w = w_r$$

En effet de la condition de migration d'équilibre on a :

$$p = \frac{L_u}{N_u} = \frac{u(w_r) - u(w_o)}{u(w) - u(w_o)} , \text{ ainsi } p = 1 \Leftrightarrow L_u = N_u \Rightarrow w = w_r$$

d'où s^* est telle que :

$$w_r = w_o e^{\left(\frac{\gamma(1-\delta)(1-\alpha)}{\theta(1-\delta) + \alpha\delta} \left(1 - \frac{s^*}{w} \right) \right)}$$

$$d'où \quad s^* = w_r \left(1 - \frac{\theta(1-\delta) + \alpha\delta}{\gamma(1-\delta)(1-\alpha)} \text{Log} \frac{w_r}{w_o} \right) .$$

Par conséquent, de même que le salaire urbain d'équilibre, la subvention appropriée permettant la restauration du plein d'emploi dépend aussi des préférences syndicales, ainsi que de la distribution du pouvoir de négociation salariale donc une meilleure connaissance des institutions que sont les acteurs du marché du travail est nécessaire. Bien entendu, une politique optimale globale tiendrait compte des distorsions éventuellement induites par cette politique d'emploi dont le coût implicite est ignoré dans la présente analyse et un modèle plus général devrait prendre en considération le coût de l'implémentation de cette politique optimale. La littérature sur la migration et les politiques économiques semble silencieuse concernant cet aspect de l'analyse. Notre résultat peut, éventuellement expliquer l'échec ou la réussite des interventions gouvernementales quant à l'implémentation des politiques d'emploi urbain. En effet, il semble mettre en exergue comment devrait être structurée la politique gouvernementale optimale pour lutter contre le chômage te cela étant donnée l'information pertinente et la prise en compte de l'aspect stratégique des acteurs considérés. On observe particulièrement que la taille de la subvention optimale dépend de façon non monotone ou concave du salaire rural (voir figure 1). Ainsi comme ce dernier dépend directement de la productivité du secteur rural, et donc par l'étendu des innovations induites, et des politiques d'aménagement rural agricoles implicites, la subvention dépend alors de l'étendu de la productivité agricole ou plus généralement du niveau de développement rural. On en déduit par conséquent que des politiques globales conjointes peuvent mener à bien la gestion publique des problèmes sociaux urbains.

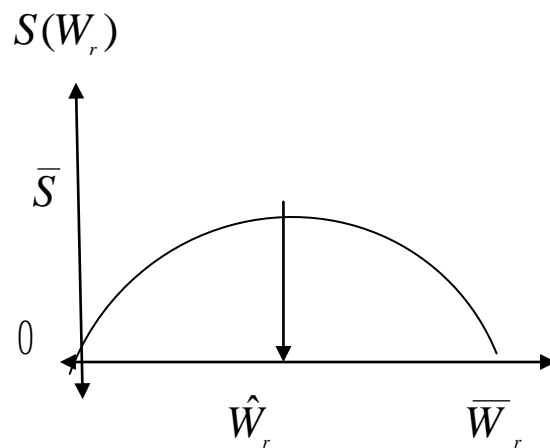


Figure 1

En outre, ce résultat peut être relié au débat actuel entre les économistes du BIT et les économistes de la Banque Mondiale, qui consiste à savoir si les institutions et les politiques **d'interventions sur le marché du travail constitue un handicap ou un support** au développement économique (Freeman 1993),(Horton , Kanbur et Mazumdar 1991) concluent dans une étude sur le marché du travail et ajustement, que le rôle des institutions **syndicales supposé être une entrave à l'ajustement est beaucoup plus subtile qu'on ne le pense généralement . On retrouve le même genre d'argument dans Jellal et Wolff (2003) qui montrent le rôle que peut jouer le système syndicale dans le processus de privatisation, notamment dans les pays en voies de développement, en concluant que l'existence du syndicat étant donné ses préférences d'orientation en matière d'emploi et de salaire, peut s'avérer être efficace en terme de bien être social. De même, on observe que la taille de la subvention optimale dépend aussi du niveau du salaire du secteur informel. En effet, un large montant du revenu informel a pour conséquence d'accroître le montant de la subvention requise pour lutter contre le chômage. Ainsi la composition en terme du capital humain de la force du travail est importante derrière ce résultat dans un pays comme le Maroc. En effet le rendement du capital humain dans le secteur formel est de**

l'ordre de 10%, alors que le salaire informel semble insensible à niveau du capital humain des travailleur ce qui incite peu à la formation éducative et renforce en conséquence la persistance du dualisme au Maroc. Ce dualisme rend coûteuse la politique économique de lutte contre le chômage urbain comme le prédit notre modèle. Ainsi, on voit toute la **nécessité de l'élaboration d'une politique éducative et de formation afin de rendre la transition de la formalisation de l'économie Marocaine moins contraignante** étant donnée la composition en terme de qualifications de la force de travail au

Maroc :

Niveau Education	% Force du Travail
Aucun -Coranique	46.36
Elémentaire < 6 ans	23.83
Elémentaire < 9 ans	13.45
Secondaire	9.51
Universitaire	6.77
Autres	0.09
FORCE TRAVAIL	10.3 Millions

1999, Boudarbat 2003.

4. Conclusion

Notre papier a tenté de présenter un cadre analytique théorique afin d'appréhender la politique d'emploi en présence d'un secteur informel et de l'exode rural phénomènes qui sont caractéristiques de la structure de l'économie du Maroc. En effet on a montré comment interagissent à la fois le problème de l'exode rural (dû principalement à la sécheresse au Maroc ces dernières années), les institutions du marché du travail urbain et l'existence du secteur informel. Plus particulièrement, on a montré comment une meilleure compréhension des interactions stratégiques entre les acteurs économiques permet au gouvernement de mener à bien une politique d'emploi pour lutter efficacement contre le problème endémique qu'est le chômage au Maroc et cela moyennant un système de taxes subventions efficace.

Références

- Achy.L (2002)'Labor Market and Growth in Morocco 'Mimeo
- Belloq,J (2003) 'Régimes de croissance et chocs macroéconomiques' Mimeo
- Bouarbat .B(2003) 'Inter sectoral Allocation and Wages 'Mimeo
- Calvo ,G ,(1978)'Urban Unemployment and Wage Determination LDCs : Trade Unions in The Harris Todaro Model ' *International Economic Review*19 (February) , 65-81 .
- Femise 2004 'Profil Pays : Maroc '
- Freeman, R.B (1993) 'Labour Market and Institutions in Economic Development' *American Economic Review*, Papers and Proceedings (May)
- Harris, J.R and M.P. Todaro (1970) 'Migration, Unemployment and Development A Two-sector Analysis', *American economic Review*60 March 126-140
- Horton, S Kanbur R and Mazumdar D 'Labour Markets in an Era of Adjustment : An Overview '' , World Bank , May 1991 .
- Jellal.M et FC Wolff (2003) 'Privatisation et Négociation Collective ' *Revue d'économie du Développement* avril
- Jellal,M (2012) Maroc Industrialisation et Développement Théorie

Nickell, S (1982) 'A bargaining model of the Philips curve' Centre of Labour Economics
LES, DP 130

Oswald, A. (1985) 'The economic theory of trade Union an introductory survey'
Scandinavian Journal of Economics 8(2) ,160-193

Quibria, M (1988) 'Migration, Trade Unions and Informal Sector : A note on Calvo '
International Economic Review 3 ,(August)

Weitzman, M (1987) 'Steady state unemployment under profit sharing '' *Economic
Journal* 97, 86-105
